



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Economie internationale et  
développement

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie internationale et développement

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA1400006080

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Centres Sorbonne, Panthéon, Maisons des Sciences Economiques, Pierre Mendès France.

- Délocalisation(s) :

Université de Douala, Cameroun (spécialité *Transport internationale*), Université de Fudan à Shanghai - Chine (Spécialité *Economie internationale et du développement*)

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Economie internationale et développement* recouvre un champ thématique large et bien défini, auquel elle applique les méthodes et les outils de l'analyse économique. Elle différencie ensuite son offre de formation en seconde année de master (M2) en un ensemble de spécialités à finalités professionnelle ou recherche tournées vers des compétences spécifiques, dans les domaines du Commerce international, du Transport international, du Conseil en organisation, systèmes d'information et stratégie internationale (COSI), et de l'Economie internationale et du développement (spécialité recherche). Sa cohérence se traduit par l'existence d'une première année de master (M1) commune, permettant une première différenciation au second semestre (S2) par le choix de cours à option, sans que cette différenciation engage les étudiants avant leur choix définitif de spécialisation. Elle réunit de ce fait des effectifs importants en M1 (130 étudiants) et en M2 (entre 26 et 38 étudiants par spécialité, auxquels il faut ajouter les effectifs des spécialités délocalisées). Elle s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'Université Paris 1, entre la mention *Economie théorique et empirique*, tournée vers la recherche, et la mention *Etudes du développement*, tournée vers le développement, mais avec un angle d'approche sensiblement différent, plus pluridisciplinaire.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Economie internationale et développement* dispose d'un projet pédagogique cohérent, se reflétant dans sa structure qui permet aux étudiants de disposer d'un socle commun de compétences et de connaissances en M1 tout en différenciant leur parcours en M2 pour aboutir à des spécialisations professionnelles fines, mais disparates : deux spécialités professionnelles, *Commerce international* et *Transports internationaux* portent sur des champs spécifiques, une, *Conseil en organisation, systèmes d'information et stratégie internationale (COSI)*, sur l'acquisition de compétences transversales en Conseil en organisation et système d'information, et une dernière, reprenant le titre de la mention, orientée vers la recherche. De ce fait une large majorité d'étudiants issus du M1 poursuivent leurs études dans les spécialités de M2, lesquelles font aussi appel à des recrutements extérieurs. La mention repose sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs de grande qualité, à laquelle sont associés des professionnels dans les différentes spécialités en M2. Elle dispose de ce fait d'un adossement recherche incontestable, qui lui permet d'ouvrir les étudiants à la recherche grâce à la rédaction d'un mémoire obligatoire en M1. Elle mobilise enfin un certain nombre de partenariats, nationaux et internationaux, de grande qualité, dans ses différentes spécialités.

De manière générale, la mention a une organisation pédagogique très classique dans ses modalités d'enseignement et de contrôle des connaissances, laissant peu de place à l'acquisition de compétences transversales en M1. Elle présente un taux de réussite qui n'est pas très élevés (75 %) en M1, auquel il faut ajouter sans doute les étudiants diplômés du M1, mais évincés des M2, sur lesquels aucune statistique n'est disponible.

Enfin la mention dispose d'un conseil de direction qui se réunit une fois par an, mais pas d'un conseil de perfectionnement, et l'évaluation des enseignements n'est pas menée systématiquement en M1. Quant à l'ouverture internationale du M1, elle est limitée, avec apparemment une mobilité étudiante sortante nulle. En fait les partenariats internationaux sont essentiellement mis en œuvre dans les spécialités.

- Points forts :

- Projet pédagogique cohérent, conciliant l'acquisition de compétences générales et professionnelles.
- Progressivité des enseignements aboutissant à une spécialisation forte à l'issue du cursus.
- Adossement à la recherche et formation à la recherche en M1.

- Points faibles :

- Pilotage flou de la mention, avec peu de prise en compte des évaluations dans le pilotage.
- Ouverture internationale limitée, au moins en M1.
- Prise en compte limitée des compétences transversales en M1.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de créer un conseil de perfectionnement de la mention, qui permettrait de fédérer l'action des différentes spécialités et de se doter d'instruments de suivi et d'insertion des étudiants. La mention gagnerait à mieux développer les compétences transversales en M1 et à y généraliser l'évaluation des enseignements. Enfin elle devrait mieux tirer parti du potentiel des partenariats internationaux de l'établissement et encourager la mobilité sortante de ses étudiants en M1, ce qu'on est en droit d'attendre d'une formation tournée vers l'international.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Commerce international

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne - Centre Pierre Mendès France.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Commerce international* vise à faire acquérir aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences leur permettant d'occuper des emplois dans le domaine du commerce international. Cela passe par la maîtrise d'outils juridiques, financiers et managériaux spécifiques au commerce international et par l'acquisition d'une connaissance approfondie des grands marchés internationaux. Un accent particulier est aussi mis sur l'acquisition d'outils et de techniques informatiques avancés. Elle dispose d'un ensemble complet et cohérent d'enseignements à vocation professionnelle, complétés par l'obligation de réaliser un stage de six mois. Un partenariat international, mené en 2009-10 avec l'Université de Saint Domingue, a échoué faute d'effectifs suffisants.

- Appréciation :

Forte d'une longue expérience (sa création sous la forme d'un DESS remonte à 1974), la spécialité *Commerce international* dispose d'une position centrale dans la mention *Economie internationale et développement* qui lui confère une forte attractivité. Le dossier revendique une insertion professionnelle réussie de ses diplômés, sans qu'aucune statistique n'y apparaisse. Concernant l'équipe pédagogique, là encore le dossier n'en fait pas figurer la composition. Elle dispose de l'adossé recherche de la mention *Economie internationale et développement*.

Malgré sa qualité indéniable, qui se reflète aussi dans celle de ses étudiants, issus d'un processus de sélection rigoureux, la formation présente un certain nombre de lacunes dans les domaines de l'acquisition de compétences transversales, de son ouverture internationale, et de son pilotage.

Tout d'abord l'acquisition de compétences transversales passe par une unité d'enseignement (UE) d'outils et de techniques concernant l'informatique avancée (bases de données sous Systems Applications and Products (SAP) Mathématiques financières sous Visual Basic for Applications (VBA) , Analyse des données sous R) dont on peine à comprendre l'intérêt pour une formation tournée vers des praticiens du Commerce international. A tout le moins il faudrait préciser le contenu de ces enseignements, y compris dans leur titre. A l'inverse on ne trouve pas d'enseignements de Management de projet ou de Gestion de projets internationaux qui auraient leur place dans cette formation.

Ensuite l'ouverture internationale de la formation est très faible, aucun partenariat international, ni d'échange d'étudiants, n'étant mentionné, ce qui est paradoxal pour une formation tournée vers l'international. Le seul partenariat, mené avec l'Université de Saint-Domingue, a échoué.

Enfin la spécialité ne dispose en apparence d'aucune instance de pilotage spécifique, en dehors de sa co-direction par un universitaire et un professionnel. Cette faiblesse du pilotage se ressent dans l'absence d'évaluation des enseignements et de statistiques sur l'insertion des diplômés de la spécialité.

- Points forts :

- Attractivité forte, garante d'une grande qualité des étudiants.
- Projet pédagogique en accord avec les objectifs de la spécialité.
- Professionnalisation marquée des enseignements.



- Points faibles :
  - Absence de structure de pilotage de la spécialité et d'outils d'évaluation et de suivi des étudiants.
  - Absence d'information sur l'insertion des étudiants, et sur la composition de l'équipe pédagogique.
  - Faible ouverture internationale de la formation.
  - Compétences transversales reposant sur la seule maîtrise d'outils informatiques.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait engager une réflexion sur une ouverture à l'international, le développement des compétences transversales et la maîtrise d'outils en adéquation avec sa finalité professionnelle comme le management de projet. Elle devrait aussi se doter d'instances de pilotage explicites et assurer un suivi de ses diplômés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



## Transports internationaux

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Centre Pierre Mendès France ; Université de Douala, Cameroun - Université de Douala, Cameroun

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) :*

Université de Douala, Cameroun (depuis février 2011)

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Transports internationaux* vise à faire acquérir aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences leur permettant d'occuper des emplois dans le domaine du transport international par l'acquisition de compétences spécifiques dans les domaines juridiques, financiers et managériaux spécifiques. Il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle, comportant un stage obligatoire de six mois. Elle est rattachée à deux mentions de master *Economie internationale et développement* et *Droit*. Elle est donc accessible aux étudiants ayant aussi bien une première année de master en économie ou en droit.

La présentation de la formation est quelque peu différente dans les deux mentions. Il n'y a pas pour la mention *Droit* d'information sur le M1 se rapportant à la mention *Economie internationale et développement*, ni de parcours spécifique en M1 dans la mention *Droit*. Ce M2 est ouvert en alternance et accueille essentiellement des étudiants en contrat d'apprentissage.

- Appréciation :

La spécialité *Transports internationaux*, créée en 1974, dispose d'un positionnement original au sein de l'offre de formation de l'Université Paris 1. Elle permet à des étudiants disposant d'une bonne connaissance des enjeux de l'économie internationale et du développement ou des enjeux juridiques classiques de se spécialiser dans le domaine des transports internationaux, tout en acquérant des compétences transversales larges. Ces compétences larges sont dispensées grâce à des cours de méthodologie de projets collectifs, de recherche collective, d'études de cas, et de management des réseaux de transport et de l'information. Des conférences de professionnels et des visites de sites viennent compléter ces enseignements. Les connaissances et compétences sont décrites en des termes généraux ; la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) détaille avec plus de précisions les compétences. Celles de nature juridique sont néanmoins peu développées. D'une manière générale, le rattachement de cette spécialité à la mention *Droit* soulève quelques interrogations dès lors que la maquette de la formation comporte assez peu de matières juridiques (trois enseignements en droit des transports déclinés : maritime, terrestre et aérien et un en contrat de transport, pour un volume global de 101 HTD)

L'ensemble des enseignements se traduit toutefois par une charge de travail considérable pour les étudiants (644 HTD sur le M2), notamment pour les étudiants en formation initiale, qui ne peuvent étaler leur formation sur deux ans comme le font les étudiants en apprentissage ou en formation continue. Mais dans ces derniers cas cela signifie quand même que le master est réalisé sur trois années.

La formation est indiscutablement professionnelle, cela ressort des objectifs annoncés, principalement sous l'angle « métiers ». Une « politique de stage » n'est pas à proprement parler évoquée, un stage obligatoire est néanmoins prévu ; notons qu'au sein d'une même promotion, il y a des étudiants qui réalisent un stage et d'autres en contrat d'apprentissage ; peu d'informations sont données sur la cohabitation de l'ensemble. La formation par la recherche apparaît à travers la rédaction d'un mémoire et de modules (« recherches collectives et « méthodologie de mémoire »).

La spécialité dispose d'un conseil pédagogique qui se réunit trois fois par an et permet un pilotage reposant sur une évaluation systématique des enseignements, un suivi des étudiants, notamment en apprentissage, et une enquête annuelle portant sur leur insertion, qui est excellente. La poursuite d'études en doctorat est évoquée et proposée aux



diplômés, sans précision sur le nombre d'étudiants concernés, sans doute très faible. Son équipe pédagogique regroupe des enseignants-chercheurs et des professionnels. L'adossement à un centre de recherche n'est pas précisé. Quant aux partenariats internationaux, ils sont exemplaires, avec une délocalisation pérenne au Cameroun (29 étudiants recrutés) et un partenariat avec la World Maritime University de Malmö, qui concerne toutefois un nombre limité d'étudiants. Le pilotage de la spécialité est satisfaisant.

Il est présenté un schéma duquel ressort clairement l'origine des étudiants (très variée), et qui laisse entrevoir son attractivité. Sur deux années, il apparaît que l'effectif est en moyenne de 35 étudiants, ce qui conforte son attractivité. Une enquête d'insertion (non jointe) révèle une insertion professionnelle rapide et quantitativement satisfaisante. Les résultats de cette enquête sont néanmoins sommairement mentionnés.

- Points forts :
  - Progressivité et professionnalisation de la formation.
  - Dimension internationale développée.
  - Adéquation entre la spécialité et les besoins professionnels (ouverture en apprentissage).
  - Pilotage dynamique de la spécialité.
  
- Points faibles :
  - La dimension juridique trop peu présente.
  - Mobilité internationale sortante limitée.
  - Absence de dispositifs pour les étudiants de la mention *Droit* facilitant l'entrée en M2.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité pourrait se doter d'un réel conseil de perfectionnement, dont la structure serait proche de celle de son comité pédagogique actuel. Le rattachement à la mention *Droit* pourrait davantage être explicité.

L'ouverture internationale de la formation pourrait être accentuée, par la mise en œuvre de doubles diplômes permettant d'encourager la mobilité étudiante entrante et sortante. Les données quantitatives et qualitatives existantes pourraient être davantage présentées.

Il convient de s'interroger sur la pertinence du rattachement de la spécialité à la mention *Droit*. Un tel rattachement devrait susciter la mise en place en M1 de la mention *Droit* de dispositifs facilitant l'intégration dans ce M2.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C): A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C): A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C): A





## Conseil en organisation, systèmes d'information et stratégie internationale (COSI)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Centre Pierre Mendès France, Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech - ENSTA.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech - ENSTA

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Conseil en organisation, systèmes d'information et stratégie internationale* (COSI) est organisée en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) ParisTech, ce partenariat devant aboutir à une co-habilitation. Elle vise à faire acquérir aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences leur permettant d'exercer des activités de Conseil en organisation et systèmes d'information dans une perspective internationale. Ces compétences passent par la maîtrise des outils de diagnostic en systèmes d'information, leur mise en œuvre dans un diagnostic stratégique et la connaissance de l'environnement international des firmes. L'ensemble des enseignements sont regroupés dans trois UE au S3 Conseil en stratégie et organisation, Economie internationale et Expertise en systèmes d'information, cette dernière étant énigmatiquement spécifiée comme « éventuelle » (sans doute pour les étudiants de formation ingénieur, mais rien n'est spécifié sur ce point), et deux UE en S4, Conseil en stratégie et Organisation et ingénierie et stratégie financière, économie internationale, avec un volume conséquent de cours (au total 453 h de cours magistraux sur les deux semestres). Un stage, de trois à six mois, conclut la formation.

- Appréciation :

La spécialité COSI affiche des objectifs ambitieux et un projet pédagogique original : former des consultants disposant d'une capacité d'expertise des systèmes d'information leur permettant de résoudre des problèmes complexes en se plaçant à l'interface des différentes fonctions de l'entreprise, le tout dans un contexte international. Elle revendique une attractivité indéniable, avec un nombre considérable de candidats, et des taux d'insertion professionnelle de ses titulaires flatteurs.

Pourtant, l'organisation pédagogique de la spécialité n'est pas à la hauteur de cette ambition : les contenus des UE sont disparates et sans grande cohérence, comme les UE1 du S3 et du S4 de Conseil en stratégie et organisation, qui mélangent outils quantitatifs et stratégiques, ou l'UE 2 du S4 Ingénierie et stratégie financière, économie internationale qui apparaît comme un fourre-tout. Aucune valorisation des compétences transversales n'apparaît, en dehors de la maîtrise des systèmes d'information, ce qui est surprenant pour une spécialité qui entend doter ses diplômés d'une grande polyvalence. Fait plus surprenant encore, le caractère international de la formation apparaît quelque peu artificiel : elle s'exprime par la seule adjonction d'enseignements généraux sur l'économie de zones géographiques, sur les multinationales et la globalisation, sans aucune mise en œuvre, ni même perspective de partenariats internationaux.

Le partenariat étroit avec l'ENSTA se traduit par le partage des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs entre les deux établissements, tandis que la formation fait appel à de nombreux intervenants professionnels. Le responsable de la spécialité est lui-même enseignant à l'ENSTA. La spécialité dispose aussi d'un conseil de perfectionnement qui veille au bon fonctionnement de la spécialité et à la prise en compte de l'évaluation des enseignements.

- Points forts :

- Projet pédagogique original.
- Attractivité forte de la formation.



- Enseignements novateurs en systèmes d'information.
- Points faibles :
  - Faible cohérence de l'architecture de la formation.
  - Compétences transversales peu valorisées.
  - Absence totale d'ouverture internationale, pour une formation revendiquant cette orientation.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité COSI pourrait développer l'acquisition de compétences transversales, indispensables dans les fonctions d'expertise et de conseil, rendre plus cohérents l'architecture et le contenu de ses enseignements, et s'ouvrir plus à l'international.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Economie internationale et du développement

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Centre Pierre Mendès France

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :*

Université de l'Université Fudan de Shanghai, Université de Sao Paulo (en projet)

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Economie internationale et du développement* (anciennement *Economie de la mondialisation*) constitue la spécialité recherche de la mention dont elle reprend l'intitulé, ce qui lui donne une architecture énigmatique. Elle permet aux étudiants d'acquérir la maîtrise des outils et méthodes les plus avancés de l'analyse économique, et de se familiariser à la recherche à travers la rédaction de premiers travaux de recherche. Elle vise à former des étudiants susceptibles de poursuivre leurs travaux de recherche en thèse de doctorat ou d'occuper des emplois d'économiste professionnel. Son organisation est simple et repose sur des UE recouvrant des enseignements fondamentaux et de méthodes obligatoires en S3, et des cours de spécialisation au choix des étudiants en S4. Un stage facultatif est envisageable. La formation par la recherche passe par quatre séminaires de travaux en S3 et S4, des enseignements de méthode en S1, la rédaction d'un mémoire de recherche en S4. Tous les enseignements sont assurés en anglais. La spécialité est délocalisée à l'Université de Fudan, à Shanghai, avec des enseignements se partageant entre les deux universités, les cours localisés à Paris étant délivrés durant un semestre d'été, de juin à août. Une vingtaine d'étudiants, sélectionnés parmi une centaine de candidats, participent à ce programme. Une délocalisation est aussi envisagée avec l'Université de Sao Paulo.

- Appréciation :

La spécialité *Economie internationale et du développement* présente une architecture et un contenu classiques pour une formation à la recherche, avec des enseignements qui mobilisent les outils de modélisation les plus avancés de l'analyse économique, tout en laissant un large choix de cours de spécialisation en S4. Son intégration au sein d'une mention à forts effectifs en M1, comme la qualité de son corps enseignant et de son adossement au Centre d'économie de la Sorbonne lui garantissent une forte attractivité. De ce fait elle maintient ses effectifs à un niveau élevé pour une formation à la recherche (plus de 30 étudiants, auxquels il faut ajouter les 21 étudiants du master délocalisé à l'université de Fudan). Cette attractivité provient aussi de l'internationalisation de la formation, tant par son corps professoral que par la proportion élevée d'étudiants étrangers dans ses effectifs. Au crédit de la formation on peut aussi noter qu'elle s'inscrit dans un grand nombre de réseaux et de partenariats nationaux et internationaux, garants de son attractivité et sources de débouchés possibles pour ses diplômés. Enfin il faut signaler la qualité du suivi du mémoire de recherche des étudiants, qui est réalisé tout au long de l'année universitaire.

L'excellence revendiquée de la formation est censée permettre aux 90 % d'étudiants ne poursuivant pas leurs études en doctorat de s'insérer professionnellement, mais aucune statistique d'insertion n'est donnée. Des efforts sont faits pour professionnaliser la spécialité, sous la forme d'un stage facultatif, ou de la possibilité de travailler sur des modèles microéconomiques, plus aptes à des applications pratiques, dans les séminaires de travaux, mais ils restent marginaux. De même, la spécialité ne dispose pas d'instance de pilotage explicite. Celui-ci repose sur sa seule équipe pédagogique et son responsable. Quant à l'évaluation des enseignements, elle devrait être réalisée de manière systématique à partir de cette année.

- Points forts :

- Structure et contenu des enseignements conforme à l'objectif de la formation.
- Qualité de l'équipe pédagogique et de son adossement recherche.
- Forte attractivité internationale.



- Points faibles :
  - Pas d'information sur l'insertion des diplômés ne poursuivant pas une recherche doctorale.
  - Absence d'enseignements tournés vers les professions d'économistes.
  - Faible lisibilité du nom de la spécialité, identique à celui de la mention.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait entamer une réflexion sur le devenir des diplômés non inscrits en thèse de doctorat. Cette réflexion pourrait aboutir à la mise en œuvre de séminaires plus tournés vers la professionnalisation, et/ou à des interventions d'économistes professionnels. Un conseil de perfectionnement devrait être créé, qui pourrait être le lieu de cette réflexion.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

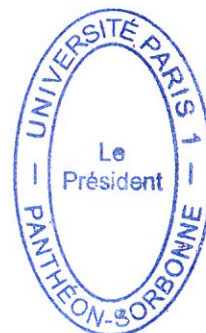
**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY



**Demande n° S3MA1400006080**

**Domaine : Economie, Gestion**

**Mention : ECONOMIE INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT**

**Appréciation globale**

- **Pilotage flou de la mention, avec peu de prise en compte des évaluations dans le pilotage :** on peut effectivement envisager la mise en place d'un comité de pilotage faisant intervenir des experts extérieurs et d'anciens étudiants. Compte tenu des coûts associés à la mise en place d'un tel dispositif, on ne peut l'envisager qu'au niveau global de la mention, M1 et M2. Ce regroupement fait d'autant plus sens que désormais toutes les spécialités de la mention présentent une bonne cohérence d'ensemble. Un suivi des étudiants pourra être organisé dans ce cadre, mais l'absence de moyens en secrétariat impose une grande modestie dans ce domaine. Il est toutefois à noter que la spécialité « transports internationaux » dispose déjà d'une enquête fournie sur le devenir des étudiants.
- **Ouverture internationale limitée, au moins en M1 :** les échanges en M1 sont gérés au niveau de l'UFR, dans le cadre des programmes Erasmus. Il existe de nombreuses conventions, dont une signée récemment avec l'université de Leipzig. Les informations dont nous disposons indiquent une moyenne de 7,3 étudiants de ce M1 à l'étranger par an, en moyenne au cours des trois dernières années. Notons que l'UFR tend à favoriser les départs d'étudiants français en L3 plutôt qu'en M1. Dans l'autre sens, le M1 accueille de nombreux étudiants étrangers, mais leur programme est souvent composé à partir de différents M1 de sorte qu'il n'est pas possible de les affecter exclusivement au master « Economie internationale et développement ». De plus, au niveau M1, l'UFR s'est dotée d'une ouverture internationale forte avec la mise en place depuis 6 ans d'un diplôme passerelle au niveau M1, le PSME (Panthéon Sorbonne Msc in Economics) qui attire des étudiants initialement non-francophones qui se dirigent ensuite en M2 vers toutes ses mentions de master, et notamment dans la mention EID. toutes les mentions. En M2, il convient de souligner une forte ouverture internationale de la spécialité recherche, qui a un parcours délocalisé à Shanghai (Université Fudan) et à Sao Paulo (PUCSP), et accueille à Paris un grand nombre d'étudiants étrangers.
- **Prise en compte limitée des compétences transversales en M1 :** cette critique ne nous semble pas justifiée. A côté des enseignements de base (micro, macro, commerce international, économétrie), de nombreux enseignements font appel à des connaissances dans plusieurs domaines : politiques de développement, *economic*

- **Evaluation des enseignements** : l'évaluation sera mise en place prochainement par l'UFR. Il existe depuis septembre 2011 pour le M2 Economie internationale et du développement.

### **Spécialité : commerce international**

- **Absence de structure de pilotage** : à notre avis, un comité de pilotage pourrait être mis en place pour l'ensemble de la mention (voir plus haut).
- **Absence d'information sur l'insertion des étudiants** :
- **Faible ouverture internationale**
- **Compétences transversales reposant sur la seule maîtrise d'outils informatiques**

### **Spécialité : transports internationaux**

- **La dimension juridique trop peu présente** : voir les réponses de la mention Droit.
- **Mobilité internationale sortante limitée** : des accords sont en cours de développement. Par ailleurs, la spécialité organise régulièrement des colloques internationaux. Le dernier en date (février 2013), sur le thème « Assessing the role of small regional airports », a été co-organisé avec le *German Aviation Research Society* à la Maison des Sciences Economiques (Université Paris 1).
- **Absence de dispositifs pour les étudiants de la mention Droit facilitant l'entrée en M2** : le parcours de la mention Droit est une nouvelle création et ces dispositifs se mettront en place progressivement.
- **Se doter d'un réel conseil de perfectionnement** : un tel dispositif existe au niveau de la mention Droit (le M2 transports internationaux est rattaché à deux masters).

### **Spécialité : Conseil en organisation, systèmes d'information et stratégie internationale (COSI)**

- **Faible cohérence de l'architecture de la formation** : les unités d'enseignements ont été construites sous contraintes fortes des professionnels spécialistes en termes de semestre d'enseignement. L'essentiel nous semble la qualité des intervenants extérieurs et les résultats de la spécialité en matière d'insertion professionnelle : 3 mois après la remise de leur diplôme, tous les étudiants sont en CDI, avec des rémunérations confortables.



- **Compétences transversales peu valorisées :** les enseignements transversaux déjà présents dans la maquette sont les cours de méthodologie du conseil, de théorie de la décision, d'analyse des données, d'économétrie, de SAP comme exemple d'ERP et la simulation informatique. On pourrait imaginer d'ajouter des éléments de droit et un cours de comptabilité privée, mais il est difficile de trouver un enseignant adapté dans ces deux domaines et les contraintes budgétaires ne le permettent pas.
- **Absence totale d'ouverture internationale, pour une formation revendiquant cette orientation :** un projet de coopération avec la *London School of Economics* est en cours. Surtout, de nombreux étudiants réalisent des stages à l'étranger. Pour un M2 professionnel, ce mode d'insertion internationale est plus important qu'un échange de type académique. Les enseignements dispensés par le M2 préparent les étudiants à ces différentes expériences à travers des cours optionnels par grandes zones (même si la zone extrême orientale reste à couvrir, un cours devant s'ouvrir sur l'Afrique).

### **Spécialité : Economie internationale et du développement**

- **Pas d'information sur l'insertion des diplômés ne poursuivant pas une recherche doctorale :** l'absence de moyens en secrétariat rend difficile la mise en place d'un tel suivi.
- **Absence d'enseignements tournés vers les professions d'économistes :** dans ce domaine d'expertise, les compétences demandées sont les mêmes pour les étudiants poursuivant en thèse et pour ceux recherchant un emploi à l'issue du M2. Elles sont très orientées sur la modélisation et l'économétrie, l'analyse macroéconomique, la simulation. Les enseignants de la spécialité, même s'ils sont majoritairement académiques, ont une grande expérience en consultance économique, notamment avec les organisations européennes (Commission, Parlement) et internationales (OMC, Banque mondiale,...). Les étudiants se dirigeant vers des carrières en entreprise (hors secteur finance-assurance) choisiront le M2 professionnel « commerce international » ou « transports internationaux ».
- **Faible lisibilité du nom de la spécialité, identique à celui de la mention :** ce nom a été choisi pour remplacer l'ancien nom « Mondialisation » qui est apparu comme peu lisible pour les étudiants, qui ne correspondait pas à la double compétence « économie internationale » et « développement » et qui surtout n'était pas assez positionné « recherche ». Ce nom a en outre été choisi pour positionner cette spécialité comme la « vitrine recherche » de la mention, ce qui apporte une caution scientifique à l'ensemble du dispositif.